



Héritages et trajectoires rurales en Europe

6 et 7 septembre 2007,
Laboratoire Mutations des territoires en Europe
Amphithéâtre CNRS, Montpellier

LES SAVOIR-FAIRE RURAUX DE BRETAGNE : VERS DE NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Tristan ARBOUSSE-BASTIDE , Gilles
MARECHAL, Soazig ROUILLARD
FRCIVAM Bretagne
Rennes
soazig.rouillard@civam-bretagne.org

Résumé :

La modernisation agricole a permis à la Bretagne de devenir la 1^{ère} région agricole européenne, mais elle a aussi fortement contribué à la dégradation de l'environnement et à l'érosion des savoir-faire ruraux. Aujourd'hui, des institutions de développement agricole et rural se sont regroupées pour revaloriser ces savoir-faire liés au territoire tout en créant ou maintenant des activités économiques en milieu rural. Or, cette revalorisation dépend de la capacité à transmettre les savoir-faire. Leur catégorisation en savoir-être, savoir-faire généraux, métiers et tours de mains, nous permet de mieux appréhender et accompagner la transmission. Enfin, ces savoir-faire étaient autrefois valorisés au sein d'une économie domestique et communautaire qui n'existe plus aujourd'hui. Il s'agit donc de construire de nouveaux modes d'organisation socio-économique qui puissent réactiver cette économie et l'articuler avec des soutiens publics et le marché.

Mots clés :

Agriculture, modernisation, Bretagne, développement rural, transmission, revalorisation, savoir-faire ancien, économie domestique, activités économiques, savoir-être, savoir-faire généraux, métiers, tours de mains.

Abstract :

Agricultural modernization allowed Bretagne to become the first region of Europe in terms of agricultural production. However it also led to the degradation of the environment and the disappearance of "savoir-faire ancien" (ancient rural knowledge). Recently several agencies specialized in agricultural and rural development joined their forces to reappraise traditional local knowledge to create or to preserve economic activities in rural areas. This approach depends on the transmission of "savoir-faire". In order to enhance this process, we categorized traditional knowledge : "savoir-être" (social skills), "savoir-faire general" (core knowledge), "metier" (technological know-how), and "tour de main" (working knowledge). Domestic and communal economy used to support traditional activities. Our challenge is to build new social and economic foundations for the reactivation of rural economy.

Key-words :

Agriculture, modernization, Bretagne, rural development, transmission, preservation, reactivation, "savoir-faire ancien" (ancient rural knowledge), domestic economy, traditional economic activities, "savoir-être" (social skills), "savoir-faire general" (core knowledge), "metier" (technological know-how), and "tour de main" (working knowledge)

LES SAVOIR-FAIRE RURAUX DE BRETAGNE : VERS DE NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES

INTRODUCTION

Depuis la modernisation agricole des années 50, la Bretagne a connu une mutation de son agriculture qui l'a conduite au rang de première région agricole européenne. Ce « miracle breton » fait l'objet de regards ambivalents. Certains retiennent les performances techniques et économiques, qui ont conduit la région à produire la moitié des porcs élevés en France, 4 poulets sur 10 et un litre de lait sur 3. D'autres pointent les dégâts écologiques de cette modernisation (dégradation de la qualité des eaux, banalisation des paysages, fragilité des systèmes de monoproduction) ainsi que les impacts sociaux (forte baisse du nombre d'agriculteurs, exode rural, difficultés d'installation des jeunes).

Moins spectaculaire que les pollutions, l'érosion des savoir-faire ruraux est, elle aussi, fortement liée à la modernisation agricole. Des institutions de développement agricole et rural ont estimé collectivement que leur réappropriation pouvait contribuer à résoudre des problèmes posés par le « modèle breton » et décidé de partir à l'exploration de ces savoir-faire. Constatant leur faible valorisation, ils s'interrogeaient sur leur capacité à générer des activités adaptées à notre temps et aux attentes des territoires. Grâce à un financement européen, dans le cadre du programme Equal, ils ont lancé le projet PANIER : pratiques anciennes et innovation pour des emplois ruraux.

I - La modernisation agricole en Bretagne : une rupture assumée de la chaîne des savoir-faire

S'appuyant sur un mouvement développé autour de la Jeunesse Agricole Chrétienne (J.A.C.), des élites paysannes ont fédéré les agriculteurs autour du « projet modernisateur ». Dès les années 1950 la modernité revendiquée s'appuyait sur des attributs professionnels (organisations, machines, diplômes, bâtiments) en rupture avec les marqueurs d'excellence antérieurs (clientèle, tenue de la ferme, statut familial).

Les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 ont confirmé l'augmentation de la productivité individuelle (mécanisation, engrais, ...) comme fer de lance d'une politique visant à garantir la sécurité alimentaire dans un monde en phase d'industrialisation. Elles exprimaient un véritable pacte social : la diminution progressive du nombre d'agriculteurs, par l'agrandissement des exploitations et la fourniture de main d'œuvre à l'industrie, devait être compensée par l'amélioration des standards de vie ruraux (sur le modèle du confort des villes) garantie par des débouchés et des prix de vente stables.

Les jeunes formés à l'école de la J.A.C. s'affranchissaient du regard des anciens, stigmatisés comme conservateurs, pour expérimenter de nouvelles voies. L'enseignement agricole et le système de conseil conféraient une place prééminente à la maîtrise de nouvelles techniques de production. Le projet modernisateur définissait simultanément des normes sociales (conditions d'accès au statut d'agriculteur, encadrement syndical), économiques (surfaces minimum d'installation, dotation jeune agriculteur) et même familiales (exploitation "idéale" à 2 unités de travail). Le patrimoine local et les savoir-faire ruraux traditionnels devenaient ainsi la réminiscence d'un passé que l'on cherchait à dépasser. Les formes de sociabilité ou les rapports hommes/femmes eux-mêmes s'en sont trouvés affectés. Ainsi, la modernisation a

provoqué l'érosion par déshérence de savoir-faire techniques désormais sans utilité, mais aussi celle des savoir-faire quotidiens, que partageaient les habitants d'un lieu et structuraient la société locale.

Cette évolution peut paraître s'inscrire dans un mouvement général, qui dépasse le secteur agricole et les frontières de la Bretagne. Une double comparaison amène à penser qu'il s'agit d'une question particulièrement marquée dans le monde rural breton: La Bretagne ne possède à ce jour que 2 produits en Appellation d'Origine Contrôlée, qui résultent d'usages « *locaux et constants* », et « *constituent un patrimoine collectif* », sur un total national de 79. L'intérêt en Bretagne pour les savoir-faire anciens est dans d'autres secteurs économiques (musique par exemple) beaucoup plus affirmé que pour ceux de l'agriculture.

II- Le projet PANIER : savoir-faire d'hier et activités économiques aujourd'hui

Ce projet vise à soutenir la création d'emplois ou le renforcement d'activités socio-économiques dans les zones rurales, en s'appuyant sur des savoir-faire traditionnels dans les domaines de l'alimentation (depuis la production agricole jusqu'à la commercialisation en passant par la transformation), de l'accueil (éducatif, social et touristique), de l'environnement (entretien des haies et cours d'eau, des landes, etc.) et du patrimoine bâti rural.

1. Une action de repérage des savoir-faire anciens et de leurs détenteurs

Le repérage au sein des communautés rurales des détenteurs de savoir-faire traditionnels est une étape essentielle de notre projet. Elle repose sur la richesse des contacts locaux existant dans le milieu associatif du développement rural et agricole. Le projet PANIER est à l'origine d'une série d'enquêtes auprès de détenteurs de savoir-faire anciens visant à collecter des informations sur les conditions de transmission, de valorisation socio-économique et d'intégration au territoire de leurs savoir-faire... Outre la collecte de ces informations, l'objectif du repérage est de faire reconnaître localement les détenteurs de savoir-faire et de créer les bases d'un réseau d'échanges de savoir-faire.

2. L'accompagnement de porteurs de projets

Les systèmes d'accompagnement classiques ont été organisés pour répondre aux besoins de l'agriculture techniciste du modèle breton. Les porteurs de projets agricoles et ruraux qualifiés d'atypiques, avec entre autres des activités basées sur des savoir-faire anciens, sont fréquemment en situation de marginalité, effective et ressentie. La valeur ajoutée de l'accompagnement que nous proposons se situe alors au niveau de la mise en réseau et de l'insertion territoriale des personnes, pour répondre à leur besoin d'échange, avec d'autres porteurs de projets et avec des détenteurs de savoir-faire, et à leur besoin de reconnaissance locale.

3. Les systèmes locaux de création d'activités

Autant dans le repérage que dans l'accompagnement des entrepreneurs, le projet considère des personnes en situation sociale. L'identification et la transmission de savoir-faire ne peut déboucher sur la création de nouvelles activités qu'à condition que la société locale s'implique dans sa diversité : associations, élus locaux, consommateurs,... Le partage d'enjeux territoriaux communs, de ressources locales, pose le fondement de systèmes articulés de soutien aux entrepreneurs.

Les premiers résultats du projet tendent à démontrer que les potentialités de développement économique basé sur la valorisation des savoir-faire anciens sont bien réelles et dépendent, entre autres, de l'insertion territoriale de ces savoir-faire. Cette insertion territoriale est bi-directionnelle, c'est-à-dire qu'un savoir-faire participe d'une identité territoriale et du tissu social local, mais aussi que le territoire peut favoriser ou non l'activation du savoir-faire. Cependant, le projet se heurte d'ores et déjà à certaines limites qui n'avaient pas été identifiées dans un premier temps.

Une de ces limites réside dans le processus de transmission. Il est aujourd'hui largement sorti du cadre familial et territorial. Il relève désormais plus de phénomènes d'acquisition formelle que d'imprégnation, ce qui a contribué à distendre les liens entre savoir-faire et territoire, et à rendre invisibles certains facteurs clés pour la pratique de ces savoir-faire.

III - Identifier et transmettre

L'analyse des enquêtes réalisées dans le cadre du projet PANIER souligne qu'une activité traditionnelle est la combinaison de savoir-faire de nature très diverse. Il ne s'agit pas seulement des connaissances techniques liées à l'exercice d'un « métier » mais aussi de savoir plus « généraux » liés à la vie rurale. Ces connaissances, souvent ignorées dans le cadre éducatif actuel, jouaient un rôle particulièrement important dans les processus de transmission et d'insertion des activités en milieu rural. Pouvoir reconnaître et classer ces savoir-faire est une étape préliminaire indispensable avant la mise en place de nouvelles chaînes de transmission. Notre grille d'analyse propose d'organiser le champ des savoir-faire selon une échelle théorique qui va du plus immatériel au plus pratique, en même temps que du plus socialisé au plus personnel :

1. Le "savoir-être" paysan

Le savoir-faire paysan n'est pas uniquement d'ordre technique, il correspond aussi à l'apprentissage d'une certaine spiritualité nécessaire à la vie en communauté. Échange et réciprocité font partie des aspects fondamentaux du "savoir-être" et se traduisent dans la vie quotidienne par la capacité de mêler temps de travail et convivialité. Ce sont des valeurs morales autrefois acquises depuis la petite enfance par l'écoute, l'observation et la participation. Ce patrimoine immatériel n'en a pas moins une importance considérable pour l'insertion locale puisqu'il s'agit entre autres d'apprécier le partage des tâches au quotidien, de savoir se situer au sein d'une communauté et d'établir des liens sociaux forts. Ce « savoir être » constitue un facteur d'attractivité fort pour les porteurs de projets, en particulier d'origine urbaine. A défaut de formalisation, ils l'expriment souvent sous le terme « projet de vie ».

2. Le savoir-faire à "transmission générale"

Les activités quotidiennes de la vie rurale impliquent de nombreux savoir-faire dont l'usage est si routinier qu'ils ne sont souvent de nos jours plus considérés comme dignes d'être transmis. Ils n'ont pas été enseignés directement mais intégrés au cours de la jeunesse par immersion dans un certain mode de vie. Ces savoir-faire à "transmission générale" faisaient partie des connaissances du plus grand nombre (l'autoconstruction, par exemple) et correspondaient au bagage de l'adulte. La fabrication de murets de pierres sèches ou la vannerie étaient des savoir-faire détenus par le plus grand nombre dans certaines zones de Bretagne. En acquérir la maîtrise, dans leur contexte naturel et social, est aujourd'hui difficile.

3. Les "métiers"

Les savoir-faire à transmission plus restreinte, sont liés à des activités artisanales spécialisées comme le travail du tailleur, ou du sabotier. Le temps de travail consacré dans ces métiers à la production artisanale est trop important pour être compatible avec une activité paysanne à temps complet. Ce sont ces savoir-faire qui sont aujourd'hui les plus faciles à identifier et les plus aisément transmissibles. Ils s'appuient sur des outils particuliers adaptés à des matériaux locaux et étaient transmis de manière directe du maître à l'apprenti. A l'origine du projet PANIER, ce type de savoir-faire, le plus visible, était particulièrement visé dans l'esprit des promoteurs.

4. Le « tour de main »

Les secrets de fabrication ou le tour de main ne sont pas nécessairement transmis. Ce sont des connaissances personnelles acquises par la pratique et l'expérience, qui viennent compléter des savoir-faire à transmission générale ou restreinte. Ces découvertes individuelles lors de l'exercice d'une activité ou d'un "métier" échappent au devoir de transmettre et sont en quelque sorte du ressort de la sphère privée. Ils constituent la « signature » d'un expert. Le détenteur de savoir-faire peut éventuellement décider d'enseigner son tour de main mais dans ce cas la transmission est élective et très restreinte.

Cette grille d'analyse des différentes composantes du savoir-faire est un outil théorique et pédagogique qui peut être utilisé bien au delà des limites de la Bretagne. L'organisation hiérarchique des connaissances selon une échelle ontologique a essentiellement une valeur didactique. Elle permet d'élargir le champ des observations, mais pose également les conditions de la réussite de processus de transmission et de création d'activités. L'orientation de départ, ciblant la transmission de métiers de façon quelque peu naïve, est aujourd'hui identifiée comme insuffisante. La construction théorique vient renforcer des observations de terrain : le CNASEA, organisme chargé de promouvoir l'installation en agriculture, insiste dans son analyse des facteurs de succès sur le respect du « projet de vie » et sur la qualité de l'insertion socio-territoriale des porteurs de projets.

IV - Entre musée et marché, la valorisation économique des savoir-faire anciens

L'épanouissement des savoir-faire dépendait autrefois du cadre de l'économie domestique caractérisant la vie paysanne. Dans un contexte actuellement dominé par l'économie de marché, il est difficile de dégager un revenu suffisant par la seule vente des produits et services issus de la pratique de ces savoir-faire. Pour activer le potentiel de création d'activités économiques liées à des métiers issus de savoir-faire anciens, il est donc nécessaire de recréer des conditions favorables en amont et en aval de ces métiers, de reconstruire des modes d'organisation socio-économiques spécifiques autour d'une identité de territoire.

1. Réactiver l'économie domestique et communautaire

L'économie domestique et communautaire repose sur un équilibre et une certaine autonomie économiques dans le cadre d'une communauté locale. Le "savoir-être paysan" et les savoir-faire à « transmission générale » évoqués plus haut englobent un ensemble d'activités fondant la vie paysanne (culture vivrière, exploitation des ressources locales, recyclage systématique des matières premières, partage du travail et système d'entraide collectif). Lorsqu'elles subsistent, les anciennes structures d'habitat paysannes (tant les bâtiments domestiques, utilitaires, que les structures paysagères qui y sont associées) recèlent des trésors de savoir-faire en terme d'organisation micro-économique et représentent autant de supports pour de nouvelles organisations socio-économiques. Dans la pratique, les porteurs de projets évaluent

de façon très positive les systèmes d'échanges et de parrainages, organisés autour d'un territoire ou d'un métier.

2. De nouvelles formes d'organisation socio-économiques

Le cadre socio-économique qui permettait l'expression de l'économie domestique a aujourd'hui disparu. Sa réactivation suppose donc de reconstruire de nouveaux cadres, que l'échelle territoriale est plus à même d'aborder que les structures « macro ».

Les groupements bois-énergie qui voient le jour sur le territoire breton associent à la fois une volonté de préserver le bocage, avec les savoir-faire liés à leur entretien, et le besoin de valoriser ce travail sur le plan économique, en recherchant des débouchés en relation avec les énergies renouvelables. Elles se cristallisent dans les territoires selon des formes diverses et associent divers types d'acteurs : paysans, habitants, associations, collectivités locales, entreprises en place, etc.

D'autres modes d'organisations conciliant économie communautaire et économie de marché ont pour origine la mise en place de circuits courts de commercialisation. En recréant un lien direct entre consommateurs et producteurs sur un territoire, elles contribuent à consolider les débouchés de commercialisation et à renforcer la reconnaissance locale des savoir-faire territoriaux et anciens.

3. Dépasser le dilemme public/ privé

La valorisation des objets patrimoniaux pour en faire des actifs spécifiques d'un territoire doit, amener à dépasser « le dilemme public/ privé » (Bernard Pecqueur). En effet, la valorisation des savoir-faire anciens par le biais de produits et services génère des externalités positives sur l'ensemble du territoire et de ses activités. Ces externalités n'étant pas rémunérées par le marché, un soutien public s'impose pour les valoriser.

L'exemple des groupements bois-énergie peut illustrer des modes d'intégration intéressants entre valorisation par le marché et soutiens publics : c'est le cas lorsque des collectivités locales acceptent de payer un prix plus élevé des plaquettes de bois issues de l'entretien des haies localement. On assiste à l'émergence de nouvelles formes de régulation économique, où l'achat public et la stimulation de l'achat privé sur un territoire prennent le pas sur la forme canonique d'administration de l'agriculture : la subvention.

CONCLUSION

Lancé en 2004, le projet PANIER voulait associer sauvegarde d'un patrimoine immatériel menacé et dynamiques territoriales. Ses promoteurs ne disposaient ni d'un état des lieux, ni de ressources scientifiques et méthodologiques appropriées. Aujourd'hui, les enjeux du projet ont été « rattrapés par l'actualité » : en Bretagne comme ailleurs, un nombre croissant d'entrepreneurs atypiques s'engage dans la création d'activités agri-rurales où les ressources locales tiennent une place majeure. Quelle place peuvent-ils tenir dans le développement rural en Bretagne ? Le projet PANIER permet de mobiliser des observations, des méthodes et des outils pour les soutenir. Face à une agriculture façonnée par des déterminants macro-économiques (subventions européennes ou marchés d'export), il facilite l'expression de nouveaux acteurs : collectivités territoriales, habitants des territoires, entrepreneurs atypiques.

Bibliographie

- CANEVET C., 1991, « Quarante ans de révolution agricole et agro-alimentaire en Bretagne : 1950-1990 ». Rennes: Laboratoire AURAU-URA 915 CNRS-Université de Rennes 2.
- CERNEA M. (dir), 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement*, Paris

- Karthala, 586p.
- Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, 2005, "Agriculture et agroalimentaire en Bretagne, chiffres 2005"
- CHEVALLIER D., 1991, *Savoir-faire et pouvoir transmettre*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 265p.
- DELBOS J., JORION P., 1984, *La transmission des savoirs*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 306p.
- DIBIE P., 2006, *Le village métamorphosé révolution dans la France profonde*, Paris, Plon collection Terre humaine, 406 p.
- DUFOURNAUD N., 2000, *Les femmes en Bretagne au XVIe siècle : étude des pratiques sociales et économiques*, Mémoire de DEA, Université de Nantes, Faculté des lettres et des sciences humaines, UFR d'histoire et de sociologie, 68p.
- ELEGOET F., 1979, « Le recueil d'une histoire de vie, notes de méthode et guide d'entretien », *Tud Ha Bro - Sociétés bretonnes*, n° 2, 1979, pp. 139-170.
- ELLUL J., 1999 (rééd.), *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Economica, 402 p.
- ELLUL J., 2004 (rééd.), *Le système technicien*, Paris, Le Cherche Midi, 352p.
- GERMAIN P., LE GUEN R., THAREAU B., 2005, "La re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers", *symposium territoires et enjeux du développement régional*, 15 p.
- GUILLOU A., 1988, *Paysans, parents, partisans dans les Monts d'Arrée*, Brasparts, Beltan, 188 p.
- GUILLOU A., 1990, *Les femmes, la terre, l'argent – Guiclan en Léon*, Brasparts, Beltan, 220 p.
- GUILLOU A., 1996, *Les femmes, la terre, l'argent ; Guiclan en Léon*, Rennes, éd. Coop Breizh, 224 p.
- LATOUCHE S., 2001, *La déraison de la raison économique*, Paris, Albin Michel, 224p.
- LE COADIC R., 1991, *Les campagnes rouges de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 88 p.
- LUNEAU G., 2004, *La forteresse agricole, une histoire de la FNSEA*, Fayard, 858 p.
- MARÉCHAL G., 2004, *New farmers, from standards to real life*, communication au colloque PEKEA à Bangkok, 5 p.
- MAUSS M., 1967, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Éditions sociales, Petite Bibliothèque Payot, 264 p.
- PECQUEUR B., 2003, "Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activité", in : *13e conférence internationale du RESER*, Mons 9-10 octobre 2003, IREP- Université Pierre Mendès France Grenoble 2, 6p.
- SAPIR J., 2002, *Les économistes contre la démocratie. Pouvoir, mondialisation et démocratie*, Paris, Albin Michel, 272p.
- VIVERET P., 2003, *Reconsidérer la richesse*, éditions de l'aube, Lille, 135p.